

## RÉFORME DES RETRAITES : le passage en force

### Le Premier Ministre a décidé de passer outre les débats à l'Assemblée Nationale

pour faire passer son projet de régression de l'âge de départ à la retraite et des droits à la retraite en ayant recours aux dispositions de l'article constitutionnel 49 § 3 qui lui permet de passer outre l'Assemblée Nationale.

### Face à ce coup de force,

Nous appelons les salariés, les retraités, les chômeurs de nos branches d'activité à rejoindre les

**MANIFESTATIONS SYNDICALES**

**INTERPROFESSIONNELLES**

**MARDI 3 MARS 2020**

appelées par - la CGT - FO - la CFE-CGC - la FSU - Solidaires -

**À PARIS, DÉPART 13h30** - Place de la République direction - en principe - Place de la Concorde

- **POUR** le maintien de la réglementation du Régime général initial fixant les modalités et le calcul du montant de la retraite servie par la Sécurité sociale sur les 25 meilleures années,
- **CONTRE** la spoliation et **POUR** le maintien des réserves des Caisses de retraites professionnelles complémentaires ARRCO/AGIRC, et des caisses professionnelles propres à certaines professions,
- **POUR** l'indexation de la valeur du point des retraites sur l'inflation,
- **Et, de manière générale, POUR** l'augmentation des salaires et la diminution de la durée du travail...
- **POUR** l'amélioration des conditions d'ouverture de droit à l'assurance-chômage et la revalorisation du montant des indemnités servies....

Paris, le 2 mars 2020